

Item 47	Explicitation de l'item	Indications pour l'évaluation
<p>Écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples</p>	<p><i>Nombres entiers naturels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître, savoir écrire¹ et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard. - Comparer, ranger, encadrer ces nombres. <p><i>Fractions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième. - Utiliser ces fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs. - Encadrer une fraction simple par deux entiers consécutifs. - Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1. <p><i>Nombres décimaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/100ème). - Savoir les repérer, les placer sur une droite graduée. - Savoir les comparer, les ranger. - Savoir encadrer un nombre décimal non entier par deux nombres entiers consécutifs. - Produire des décompositions en utilisant 10 ; 100 ; 1000... et 0,1 ; 0,01. - Donner une valeur approchée à l'unité près, au dixième ou au centième près. - Passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement. 	<p>L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral, en lecture et en production ; - à l'écrit, dans de courts exercices dédiés ; - à l'écrit, dans le cadre de résolutions de problèmes ou d'autres exercices de traitement de données numériques. <p>En évaluation les encadrements et comparaisons sont stricts. Les symboles < et > doivent être connus, leur bon usage est évalué. En revanche les symboles d'inégalité large (≤ et ≥) peuvent être connus mais ne sont pas exigibles. Un nombre entier est un nombre décimal : ce qui est à savoir sur les nombres décimaux l'est donc aussi sur les nombres entiers lorsque cela a du sens.</p> <p>Les nombres décimaux non entiers sont exprimés sous la forme : m unités et n dixièmes, ou m unités, n dixièmes et p centièmes, ou m unités et p centièmes. Les valeurs approchées sont attendues indifféremment par excès ou par défaut ; la notion d'arrondi est hors programme.</p>

¹ Les nombres sont écrits en chiffres ou en lettres (avec les tolérances apportées par l'Académie Française dans [les règles de l'orthographe rectifiée – JO du 6 décembre 1990](#))